

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 MARS 2021

DELIBERATION N°2021.00066

**PATINOIRE METROPOLITAINE -- ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE
TERRAIN A CITE NOUVELLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 26 février 2021

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 63

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de voix : 66

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE,
M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS,
M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND,
M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,
M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY,
M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ,
M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER,
M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Marie-Christine THIVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

Membres titulaires absents excusés :

M. Marc CHAVANNE, M. Martial FAUCHET, M. Guy FRANCON, M. Bernard LAGET,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

Le 12 mars 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210304-02021000980

DATE D'ARCHIVAGE : 12 mars 2021

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 MARS 2021

PATINOIRE METROPOLITAINE -- ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A CITE NOUVELLE

Reconnue d'intérêt métropolitain par délibération du Conseil Métropolitain du 03 octobre 2019, la nouvelle patinoire de Saint-Etienne permettra d'accueillir les pratiques et manifestations liées aux sports de glace de haut niveau, l'accueil de scolaires et la pratique ludique au bénéfice de toute la métropole.

Saint-Etienne Métropole assurera la maîtrise d'ouvrage de ce nouvel équipement, qui sera situé le long du boulevard urbain du Colonel Marey, à proximité immédiate de la 3^e ligne de tramway.

Pour la réalisation de ce projet, Saint-Etienne Métropole doit se porter acquéreur du foncier nécessaire à sa construction.

Ce foncier s'étend sur une emprise d'environ 8 000 m² et comprend :

- la parcelle cadastrée DY 267, d'une superficie de 3 333 m² propriété de l'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) dans le cadre de la convention opérationnelle Châteaueux Nord conclue avec l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) de Saint-Etienne,
- une partie de la rue du Puits Thibaud, d'une superficie d'environ 2 500 m²,
- la parcelle cadastrée DY 250, d'une superficie de 3 165 m², propriété du bailleur social Cité Nouvelle dont l'acquisition par Saint-Etienne Métropole fait l'objet de la présente délibération.

Par courrier du 02 décembre 2020, Cité Nouvelle a donné son accord de principe pour vendre la parcelle indiquée ci-dessus à Saint-Etienne Métropole au prix hors taxe de 316 500 €, soit 100 € HT le m².

Cité Nouvelle est devenu propriétaire du bien lors du transfert de patrimoine dont elle a bénéficié du bailleur Néolia. Lors de ce transfert, le bien a été valorisé à la valeur comptable de 955 €. La TVA sur marge, qui s'applique dans le cadre de la présente acquisition, s'élève donc au montant de 63 109 €.

Cet accord a été entériné par le conseil d'administration de Cité Nouvelle du 28 janvier 2021. Le prix de vente est conforme à l'avis du pôle d'évaluation domaniale du 24 novembre 2020. L'acte de vente sera reçu par Maître Alain Courtet, notaire à Saint-Etienne et les frais d'acte seront pris en charge par Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'acquisition auprès de Cité Nouvelle de la parcelle située à Saint-Etienne, 15 rue du Puits Thibaud, cadastrée DY 250, au prix de 316 500 € HT plus 63 109 € de TVA sur marge soit 379 609 € TTC auquel s'ajouteront les frais de vente,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous documents ou pièces découlant de la présente délibération et notamment l'acte authentique à intervenir qui sera reçu par maître Alain Courtet, notaire à Saint-Etienne, 8 place de l'hôtel de ville,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur l'opération 442 du budget de la DCAF de l'exercice 2021 sous réserve de l'adoption du BP 2021.**

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 3 voix contre et 2 abstentions comme suit :

Voix pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Pascal GONON, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND (pouvoir à M. Jean-Luc BASSON), Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT (pouvoir à M. Régis CADEGROS), M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

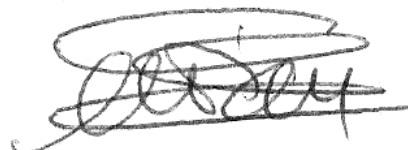
Voix contre :

M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine THIVANT (pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL)

Abstentions :

M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU